

Le mot du maire

Chères Lignanaises, Chers Lignanais,

Tout d'abord, j'espère que vous avez passé un bon été et que la rentrée s'est bien déroulée pour les petits et pour les grands. Je profite de ce « Flash » pour vous donner une information sur les travaux qui se poursuivent :

- l'entrée de Bourg, coté Fargues Saint Hilaire, qui constitue la deuxième phase de la Convention d'aménagement de Bourg. Ceux-ci vont contribuer à améliorer la sécurité routière et à assainir les bâtiments communaux: logement et salle des associations.
- le Multiple Rural, dont les travaux vont commencer en début d'année 2019 , ils sont financés par la Communauté de Communes. Je rappelle que ce bâtiment reste néanmoins la propriété de la commune.
- la mise en place actuellement d'un éclairage de la place des boulistes, économe en énergie, qui est pris en charge par le Syndicat d'Electricité de Camarsac. Le syndicat pose actuellement aussi, à notre demande, des horloges astronomiques sur notre éclairage public pour « coller » le plus possible à la réalité de nos besoins. Et diminuer la consommation d'énergie.

Un réunion publique, pour faire le point sur la vie de la commune, sera programmée après les vœux.

Embauche pour recensement de la population

Le recensement de la population concernera notre commune en 2019. Il permettra d'actualiser les données relatives à sa population légale et ses résultats statistiques. Le recensement évolue en offrant depuis 2015 aux habitants, la possibilité de **répondre par Internet**. Le questionnaire en ligne présente des avantages : plus simple à remplir et un seul passage de l'agent recenseur. Cette opération se déroulera entre le **17 janvier et le 16 février 2019**.

Sur cette période, la commune recrute 2 agents recenseurs, les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature à la mairie avant le 23 novembre.

Agenda

Lignan fête les arts : 10 novembre

Cérémonie du 11 novembre: 11h15 au musée

Soirée théâtre AREL : « Ça reste en famille »
24 novembre

Karaoké et Repas tartiflette de l'APEEL (sur réservation) : 8 décembre 18h

Arbre de Noël : 15 décembre

Réveillon public « auberge espagnole » avec Bailignan : 31 décembre

Vœux du Maire en musique : 11 janvier 2019

Infos Mairie

Horaires mairie

Lundi : 10h-12h / 16h-19h
Mardi : 9h30-12h / 16h-19h
Mercredi : Fermé
Jeudi : 9h30-12h / 16h-19h
Vendredi : 9h30-12h / 16h-18h

Horaires Poste

Lundi : 10h-12h / 16h-18h45
Mardi : 9h30-12h / 16h-18h45
Mercredi : Fermé
Jeudi : 9h30-12h / 16h-18h45
Vendredi : 9h30-12h / 16h-17h45

Contact mairie

Tél : 05.56.21.23.59
mairie.lignan.bordeaux@wanadoo.fr
Site Internet
www.lignan-de-bordeaux.fr

Forum des Associations

Cette année, le forum des associations organisé le 8 septembre, a attiré beaucoup plus de monde et de nouvelles associations.

C'était l'occasion pour les Lignanaïses et les Lignanaïses, de découvrir ou redécouvrir les associations de la commune. Si vous n'avez pas pu venir, n'hésitez pas à consulter la liste sur notre site Internet www.lignan-de-bordeaux.fr.



Le « Banc de Lignan » : on l'a gagné !

L'Association des Maires de Gironde a, pour ses 70 ans, lancé un jeu concours au niveau du département. Le principe était simple: identifier la commune du département où était prise une photo...

Jacques Cantillac a extrêmement rapidement identifié la commune concernée qui se trouvait vers Saint Emilion (Saint Christophe des Bardes) mais la rando cela aide !!

Donc 1er prix: Lignan de Bordeaux !

Le banc va être installé aux abords du plan d'eau près de la mairie.



Repas des Aînés



Ce sont pas moins de 60 personnes qui ont participé au repas des aînés avec, cette année, une animation de magie proposée par Andrev.

Le repas et le service ont été assurés par l'Aquitaine de Restauration, les vins offerts par les viticulteurs de la commune. Enfin, les tables ont été décorées par Amaryline.

Important: mise à jour du registre des personnes à risque

Un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de la commune est tenu à la mairie pour les personnes vivant à domicile qui en font la demande, dont la finalité exclusive est de permettre **l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence** par le préfet.

Qui peut s'inscrire ?

Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,

Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,

Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Comment s'inscrire ?

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers.

Auprès de la mairie aux heures d'ouverture ou par mail, il sera ensuite adressé à l'intéressé un accusé de réception d'inscription sur le registre.

Rallye Electrique

Le matin du dimanche 30 septembre, le premier rallye du Gourdin pour les véhicules électriques légers a eu lieu entre Lignan de Bordeaux et Fargues-Saint-Hilaire.

Avec le soutien des mairies de Lignan, de Fargues et de Créon, seize véhicules, allant d'une trottinette à des vélos à assistance électrique, à deux Peugeot Ion, un Renault Twizy et une camionnette utilitaire Goupil, ont parcouru un circuit colliné de 6,7 km en passant par la fromagerie du Gourdin, où chaque participant a reçu un petit fromage de chèvre.

L'événement fut clôturé par un vin d'honneur offert par la Mairie de Lignan, accompagné par les petites gourmandises fournies par la Mairie de Fargues. Kevin Desmond, l'organisateur, tient à remercier tout le monde, en particulier les commissaires de course bénévoles, d'avoir fait une réussite de cet événement pionnier.

Monsieur le Maire de Lignan, Pierre Buisseret a exprimé son souhait que pour la 2^{ème} édition, la Commune accueille au moins le double des participants.

Pour plus d'informations, merci de contacter Kevin desmond.book@wanadoo.fr



Téléthon ... en berne

Cette année le Téléthon n'aura sûrement pas lieu car aucune association ne s'est manifestée pour prendre en charge le Téléthon et son organisation.

Nous aiderons toutes les initiatives de dernière minute allant dans le sens d'une prise en charge de l'organisation de ce Téléthon.

De même nous regrettons l'évolution du club des aînés qui n'a pas trouvé reprenneur parmi ses adhérents ou proches. Soyons acteurs, soyons moteur

WING CHUN BAO à Camblanes et Meynac

Le Wing Chun est un art martial qui recherche la fluidité du mouvement et qui développe les capacités physiques tout en travaillant le relâchement. Ainsi le corps peut bouger sans entraves et c'est au sein de cette liberté qu'apparaissent vitesse, puissance et efficacité.

Les cours enfants s'organisent en ateliers avec divers thèmes de travail selon les âges. L'idée générale est de leur enseigner à appréhender une attaque sans qu'elle ne génère du stress tout en développant leur agilité et la coordination de leurs mouvements.

La meilleure manière de savoir si cela vous plait est de venir essayer. Le cours d'essai est gratuit et tout le monde est bienvenu.

mardi mercredi jeudi soir samedi matin
cours enfant: mardi 17h cours ado (à venir) : mercredi 16h

site internet: Wingchunbao.fr

facebook : @wingchunbao

téléphone: [0699431321](tel:0699431321)